

BULLETIN DES LOIS

DU

ROYAUME DE FRANCE,

7.^e SÉRIE.

TOME TROISIÈME,

*CONTENANT les LOIS et ORDONNANCES rendues
pendant le second semestre de l'année 1816.*

N.º 97 à 127.



Rev 8º

1-1817 PARIS,

DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

Février 1817.

(N.° 1256.) ORDONNANCE DU ROI qui permet,

1.° A M.^{me} la comtesse de Bethune-Penin, née Montmorency-Luxembourg, de joindre au nom de Bethune le surnom de Sully, de s'appeler désormais Bethune de Sully, et de faire porter le même nom à ses enfans Maximilien-Léonard-Marie-Louis-Joseph et Charles-Louis-Marie-François de Bethune;

2.° Au S.^r Jean-Simon-Narcisse vicomte d'Aurelle-Descornaux, de substituer à son nom celui de Montmorin-Saint-Hérem;

A la charge par les impétrans, à l'expiration du délai fixé par les articles 6 et 8 de la loi du 11 germinal an XI, de se pourvoir, s'il y a lieu, devant le tribunal de première instance compétent, pour faire faire les changemens convenables sur les registres de l'état civil du lieu de leur naissance.
(Paris, 16 Octobre 1816.)



CERTIFIÉ conforme par nous
Chancelier de France, chargé par interim
du portefeuille du Ministère
de la justice,

● DAMBRAY.

ERRATA. Bulletin des lois n.° 39, VII.° série, n.° 206, page 421, au lieu de Louis Belrut. né à Mondovi, ex-département de la Savoie, le 1.° novembre 1770, lisez Louis-Marie Belrut. né à Mondovi, ex-département de la Savoie, le 2 novembre 1769.

On s'abonne pour le Bulletin des lois, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'imprimerie royale, ou chez les Directeurs des postes des départemens.

À PARIS, DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

24 Octobre 1816.